

TD de droit fiscal ou TD de droit international public ?

Par **Marine1202**, le **06/07/2013** à **23:31**

Bonjour, je suis actuellement en deuxième année de licence de Droit et à la rentrée, je m'oriente vers une L3 droit public et j'aimerais avoir votre avis sur que choisir entre TD de droit fiscal ou TD de droit international public car je ne connais pas vraiment les deux matières...

Merci de m'éclairer et de me dire quels seront les types de devoirs à faire dans chaque TD
![smile3]

Par **gregor2**, le **07/07/2013** à **01:01**

Bonsoir,

je ne peut pas vous aider mais nous avons des personnes ici qui pourront vous éclairer un peu.

vous n'avez jamais abordé ces matières en cours ?

Par **M. Babar**, le **07/07/2013** à **01:41**

Tout dépend de ton projet professionnel et de tes affinités, mais à titre personnel je pencherais davantage pour le droit fiscal, qui me semble plus utile. Le droit international public (DIP) est intéressant, mais peu d'étudiants en font leur spécialité, et j'ignore si cela sert vraiment dans un cursus.

En revanche le droit fiscal peut s'avérer un peu technique, et pour dans un but purement pragmatique le DIP peut peut-être permettre d'obtenir plus de points.

Par **bulle**, le **07/07/2013** à **09:09**

Bonjour,

Si vous vous orientez vers un cursus de publiciste, prenez le DIP. Je suppose que vous prendrez quand même le droit fiscal en option n'est ce pas?